



CDAS du 8 novembre 2018 (recrutement)

fo.drifip44@dgifp.finances.gouv.fr

(Cambronne : 02 51 12 87 07)

N'y aurait-il que le syndicat *FO*¹ qui reste attaché à l'équité ?

Déclaration liminaire de l'intersyndicale Finances 44

Madame la Présidente,

Une nouvelle fois, ce CDAS se tient dans des conditions déplorables au point que, **une nouvelle fois**, l'intersyndicale s'est interrogée sur un éventuel boycott.

Ce n'est **une nouvelle fois**, que par respect des postulants et des assistants de délégations en sous-effectif depuis plusieurs mois que nous avons décidé de siéger aujourd'hui.

- Pour l'intersyndicale, il y a **une nouvelle fois**, déni de démocratie ... même si, **cette fois**, vous avez accepté d'auditionner les candidats des catégories A et B. Nous vous rappelons que l'intersyndicale demande depuis le départ, à recevoir **tous** les agents qui ont postulé qu'ils soient A, B ou C, même ceux qui ont été écartés, arbitrairement, par le Secrétariat général.

L'Intersyndicale a bien compris, et n'en partage **toujours** pas le principe, que le CDAS de recrutement n'émet qu'un avis. Pour autant, le formuler dans des conditions aussi choquantes, traduit le peu d'intérêt que portent les Finances à l'Action sociale.

Nous vous le rappelons, pour l'intersyndicale, les valeurs que portent l'Action sociale, partagées et défendues par les représentants des Personnels, devraient se retrouver jusque dans le fonctionnement de cette institution.

Les représentants en CDAS 44



Pour autant, après lecture de cette déclaration commune **adoptée collectivement**, certains ont rompu l'accord qu'ils avaient pris préalablement à la séance.

L'action engagée en intersyndicale visait à faire équitablement auditionner tous les cadres, y compris les cadres C, écartés par Bercy au mépris de la réglementation.

FO a, de son côté respecté son engagement qui n'avait d'autre but que de faire appliquer la circulaire qui prévoit que toutes les catégories sont en droit de postuler. Pour être tout à fait clair, cela ne présageait en rien de l'avis final.

Il s'agissait de s'opposer "au fait du prince" de Bercy !

A **FO**, il ne sera jamais question de vendre son âme pour un quelconque calcul stratégique.

Votes	POUR : CGT et CFDT	Abstention : Solidaires	CONTRE : FO
-------	---------------------------	--------------------------------	---------------------------

Ce "**CONTRE**" de **FO** est un CONTRE les agissements de Bercy. Il s'agit d'une position de principe conforme à ce qui avait été décidé en intersyndicale. En aucun cas, évidemment, ce n'est un jugement contre les postulants.

... et qui défend les agents de la catégorie C ?

¹ Et Solidaires qui s'est de son côté abstenu.